Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212202790-20260605-2026_67-DE

**REPUBLIQUE FRANCAISE**
**DEPARTEMENT**
**COTES D'ARMOR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
**DU CONSEIL MUNICIPAL**
**DE LA COMMUNE DE SAINT-CARADEC**

# Séance du 05 juin 2026

L'an deux mil vingt-six et le cinq juin, à douze heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué *(convocations expédiées le 28/05/2026)* s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent NEVO, Maire. *Affichage porte de la Mairie le 28/05/2026*

Présents : MM. NEVO Laurent – VIDCOQ Marc - NOGUES Loïc – LE COUEDIC Karine - LE VERGE Stéphane – MARTIN Graziella – BOSCHER Pierre - JONES Dominique - GUILLAUME François

Absents excusés :
THOME Valérie donné procuration à NOGUES Loic
OLLITRAULT Michelle donné procuration à LE VERGE Stéphane
HUDO Claudie a donné procuration à NEVO Laurent
GAUTHIER Tanguy a donné procuration à BOSCHER Pierre
LE CLEZIO Armelle a donné procuration à MARTIN Graziella
MARTINEZ Lucas a donné procuration à VIDCOQ Marc

Secrétaire de séance : M. Loic NOGUES

## 2026-67

## Objet : Transmission résultats - Elections sénatoriales 2026

L'assemblée délibérante, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à déposer les résultats des élections sénatoriales de notre commune (PV + annexes, délibération, liste des candidats, feuille de proclamation des résultats) en mairie de Loudéac autorisée par la Préfecture pour centraliser les plis et qui les transmettra à la Préfecture de ST BRIEUC ce jour.

FAIT ET DELIBERE A ST CARADEC, LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Laurent NEVO